

Postulat

Vers des vignes communales biologiques, saines et exemplaires

Le domaine communal viticole de Bourg-en-Lavaux s'étend sur plus de 12.5 hectares principalement distribués à une vigneronne-tâcheronne et à 2 vigneron-tâcherons ; le solde des vignes communales est loué (contrats de baux à ferme) à 7 autres viticulteurs (source : rapport de gestion 2020).

Les constats

- La présence persistante et cumulative de micropolluants dans les sols et les eaux est avérée avec des répercussions à moyen et long terme sur la santé et la vie des habitants de notre commune¹.
- En Suisse, la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique affiche une progression annuelle de plus de 20% en 2020 pour une part de marché de 10.8%².
- Plus de 400 exploitations viticoles biologiques sont actuellement recensées dans notre pays, avec des viticulteurs privés de notre commune en voie vers cette transition biologique.

Les opportunités

- Les communes voisines riveraines du lac, telles que Lausanne ou Pully, ont déjà pris des mesures pour passer leurs vignes communales en viticulture biologique en renonçant notamment à l'usage des glyphosates et autres traitements de synthèse. Elles peuvent servir d'exemple pour les démarches de notre commune.
- Un futur vin communal biologique, soutenu par un marketing adapté, constituerait un produit neuf qui viserait un nouveau public, en extension rapide et continue, constitué des jeunes d'aujourd'hui et d'une part bientôt majoritaire de la population.

En effet, notre commune viticole, cœur du Patrimoine Mondial UNESCO se doit d'être exemplaire et de saisir l'opportunité du virage bio entamé par de plus en plus d'acteurs suisses. Le respect de l'environnement, la préservation de la santé des travailleurs de la vigne et de leurs clients doivent être une priorité selon les conditions du milieu et de la topographie, en tirant profit de l'expérience de générations de familles de vigneron, vigneronnes qui peuvent nous accompagner dans cette transition vers une viticulture durable.

Notre demande

Le présent postulat demande à la Municipalité :

de procéder à une étude sur les conditions, les opportunités économiques et la faisabilité de la transition de la culture actuelle de la vigne vers une culture biologique pour tout ou partie du vignoble communal, en incluant dans son étude toutes les parties prenantes.

¹ Le fongicide Chlorothalonil, probable cancérigène, banni depuis le 1^{er} janvier 2020 en Suisse, mais toujours présent dans la terre et les nappes phréatiques pour des années, souille notre eau potable et génère des coûts fixes annuels de plusieurs centaines de milliers de CHF à notre commune (achat d'eau à la ville de Lausanne).

² Source : Bio-Suisse ; graphique part BIO dans le total des superficies, OFAG, Office Fédéral de l'Agriculture.

Signataires :

Anne Baehler Bech

Laurent Béguelin

Gilles Dana

Basile Debraine

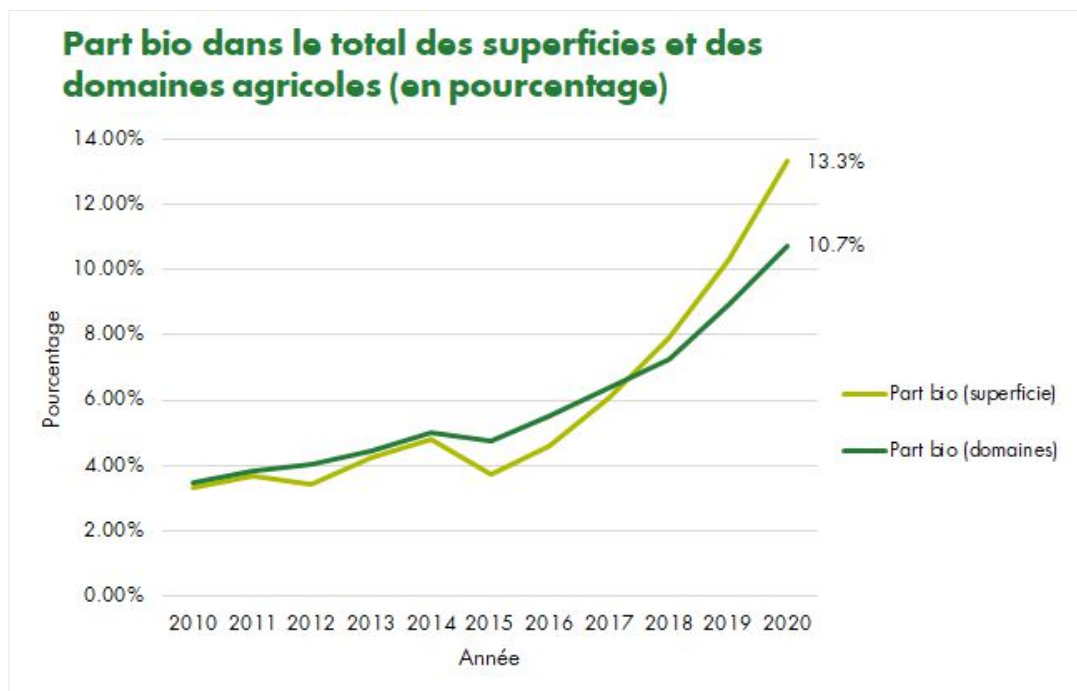
Blaise Duboux

Nicolas Potterat

Olivier Veluz

Riex, 26 novembre 2021

Annexes



Source OFAG, Office Fédéral de l'Agriculture

